

Procédure de prise en charge SAV



TOUTES MARQUES :

Prise En Charge (PEC) à réaliser via notre site web pour assurer une traçabilité
Communiquer sur chantier le lien du SAV + le QR code à afficher dans la base-vie.
Ne pas mettre de **consommables** ni de **batterie** (lorsqu'il est évident que celle-ci n'est pas concernée par un SAV)

[Lien SAV](#)



EN COMPLEMENT POUR



Effectuer une Prise en charge (PEC) par machine

Ne pas confier de matériels à un transporteur sans N° de PEC du fabricant